



7 septembre 2012

Samedi 10 novembre 2012

Dîner - Spectacle

Animation dansante

Ploufragan - Salle des Villes Moisan - 19 H 30

L'association sportive, culturelle et d'entraide de l'environnement des Côtes d'Armor organise sa traditionnelle soirée annuelle le samedi 10 novembre 2012 à la salle des Villes Moisan à Ploufragan et vous invite tous à y participer.

Le comité directeur de l'ASCEE a arrêté son choix sur « *CANNIBAL SWING* », un spectacle entre théâtre et poésie, musique et danse, humour et grincement de dents, une superbe soirée en perspective... Accompagnée de 3 musiciens, Raphaëlle, avec sa voix puissante, vous entraînera vers des chansons d'hier et d'aujourd'hui.

♦ Adulte ascéiste	15 €	♦ Adulte non ascéiste	32 €
♦ Enfant ascéiste (- 12 ans)	5 €	♦ Enfant non ascéiste(- 12 ans)	15 €

Rappel : les conjoints des adhérents sont considérés comme ascéistes.

Vous souhaitez participer à cette soirée, merci de retourner le bulletin d'inscription joint, pour le vendredi 19 octobre 2012, accompagné du règlement, *chèque-vacances ou chèque* à l'ordre de « ASCEE 22 » à : **DDTM 22 - ASCEE - Régine Ruffet - SG/Dir - 1 rue du Parc - CS 52256 - 22022 Saint-Brieuc cédex.**

Nous comptons sur votre présence.
Cordialement,



Régine Ruffet
Vice-Présidente Culture



Samedi 10 novembre 2012

Dîner - Spectacle Animation dansante


- Bulletin d'inscription - (Pour le vendredi 19 octobre 2012)


Nom - Prénom

Affectation Carte ASCEE n°

Adresse pour les retraités ou extérieurs

.....

 travail

 domicile

 portable

e-mail

Inscriptions	Prix	Nbre	Total
• Adulte ascéiste	15,00 €		
• Enfant ascéiste (- de 12 ans)	5,00 €		
• Adulte non ascéiste	32,00 €		
• Enfant non ascéiste (- de 12 ans)	15,00 €		
	Total		

Nom - Prénom des adultes (important pour organisation : merci de tout compléter)	Nom - Prénom - date naiss. Enfants (important pour organisation : merci de tout compléter)
♦	♦
♦	♦
♦	♦
♦	♦
♦	♦

Si possible table au nom de

(12 pers. maximum)

- Merci de compléter tous les renseignements demandés et de respecter les dates d'inscription -